

La promenade artistique va s’enrichir prochainement avec l’installation de nouveaux panneaux.

La Pastorale du Tourisme propose une visite guidée de l’église le dimanche 21 juin à 15 heures.

CRÉATION D’UNE BIBLIOTHEQUE GRATUITE À SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Pour qui ? Pour tous. Emprunt gratuit à votre rythme.

Où ? A la maison des Associations, place Eugène Leroux.

Pourquoi ? Pour lire et faire lire, pour se distraire, pour s'évader, pour s'instruire, pour se cultiver.

Et puis, parce que « Ouvre un livre, c'est lui qui t'ouvrira ». Proverbe chinois.

Quand ? Les horaires pour une ouverture début octobre 2026 seront communiqués courant septembre sur Panneau Pocket et par affichage à la mairie et devant la Maison des Associations.



Un projet : une **section jeunesse** avec une lecture de conte et un atelier d'activités manuelles, les 1^{er} et les 3^{ème} mercredis de chaque mois (sauf vacances scolaires) de 10h15 à 11h30.

Important : Aucun enfant ne sera accepté sans la présence d'un adulte référent.

Si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet et aider d'une façon ou d'une autre (don de livres adultes et d'albums jeunesse, permanence etc...), vous pouvez me contacter par mail dolleans@club-internet.fr

Vous êtes les bienvenus ! Merci d'avance.

LES DATES À RETENIR

JUIN

- 20 et 21/06 : Dionys’art 41 par Apollos
- 20/06 : Apéro Party (19h) sur la place Eugène Leroux par Apollos
- 21/06 : Visite guidée de l’église (15h) par la Pastorale du Tourisme
- 24/06 : Pique-nique de fin d’activité par Apollos
- 25/06 : Repas froid par le Club du Bel Âge
- 26/06 : Fête de l’école à Saint Denis sur Loire par l’APE (Espace de Loisirs de La Martinière)



JUILLET

- 20/07 : Ludomobile (15h) à l’espace de loisirs de la Martinière par le CIAS (Centre Intercommunal d’Action Sociales) et la municipalité

AOUT

- 06/08 : Do In (10h30) à la Salle de la Martinière par le CIAS et la municipalité



SEPTEMBRE

- 18/09 : Accueil des nouveaux arrivants (18h30) à la Mairie par la municipalité



Coordonnées de la mairie :

19, rue de la Loire
41000 Saint-Denis-Sur-Loire
02 54 78 68 66
contact@saintdenissurloire.fr
www.saintdenissurloire.fr

Heures d’ouverture au public :

- Lundi de 16h00 à 18h00
- Jeudi de 09h00 à 12h00
- Vendredi de 16h00 à 18h00

Heures d’ouverture du standard téléphonique :

- Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Directeur de publication : Patrick Menon
Édition et impression : Mairie de Saint-Denis-sur-Loire.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBIQUE



LA VIE À SAINT-DENIS

N°16 – Juin 2026

Éditorial de Patrick MENON

Maire de Saint-Denis-Sur-Loire



Chères Dionysiennes, chers Dionysiens,

Je souhaite commencer mes propos par un **fait marquant à Villemanzny**. Dans ce hameau qui est composé désormais de cinq propriétaires en quatre habitations et une grange, nous enregistrons deux naissances dans deux familles, sur les six derniers mois !

Félicitations à ces familles.

La population a donc augmenté de 20 % ! Remarquable n’est-ce pas. D’où l’importance de vous évoquer le budget de cette année, page suivante !

Autre sujet qui concerne la population : **la vitesse dans la commune**.

Il nous a été signalé par des habitants que des voitures circulent trop rapidement dans nos hameaux. Je vous rappelle que la vitesse dans Villeneuve, Villefolet, Macé et le bourg est à 30 kms/heure. Il n’en est pas encore de même aux Mées. C’est pour cette raison qu’un nouvel aménagement : rétrécissement de chaussée, est en test aux Mées, rue de la Croix.

A noter, la belle affluence pour la cérémonie du 8 mai qui a réuni environ 100 personnes.

Autre manifestation importante, cadencée tous les 2 ans, **l’accueil des nouveaux habitants** aura lieu le vendredi 18 septembre à partir de 18h. Vous pourrez, à cette occasion, rencontrer les différentes associations de la commune. Retenez donc cette date si vous êtes concernés.

Avant cela, vous pouvez participer aux différentes activités qui vous sont proposées ci-après.

D’autres informations vous sont communiquées dans ce bulletin. Prenez-en connaissance.

Lors des périodes de fortes chaleurs ou de canicule, la mairie est à vos côtés.

Avec votre accord, nous pouvons vous accompagner et vous apporter une aide adaptée.

N’hésitez pas à nous contacter.

Adoptez les bons réflexes :

- Buvez de l’eau régulièrement
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenez votre logement au frais autant que possible
- Prenez des nouvelles de vos proches ou voisins

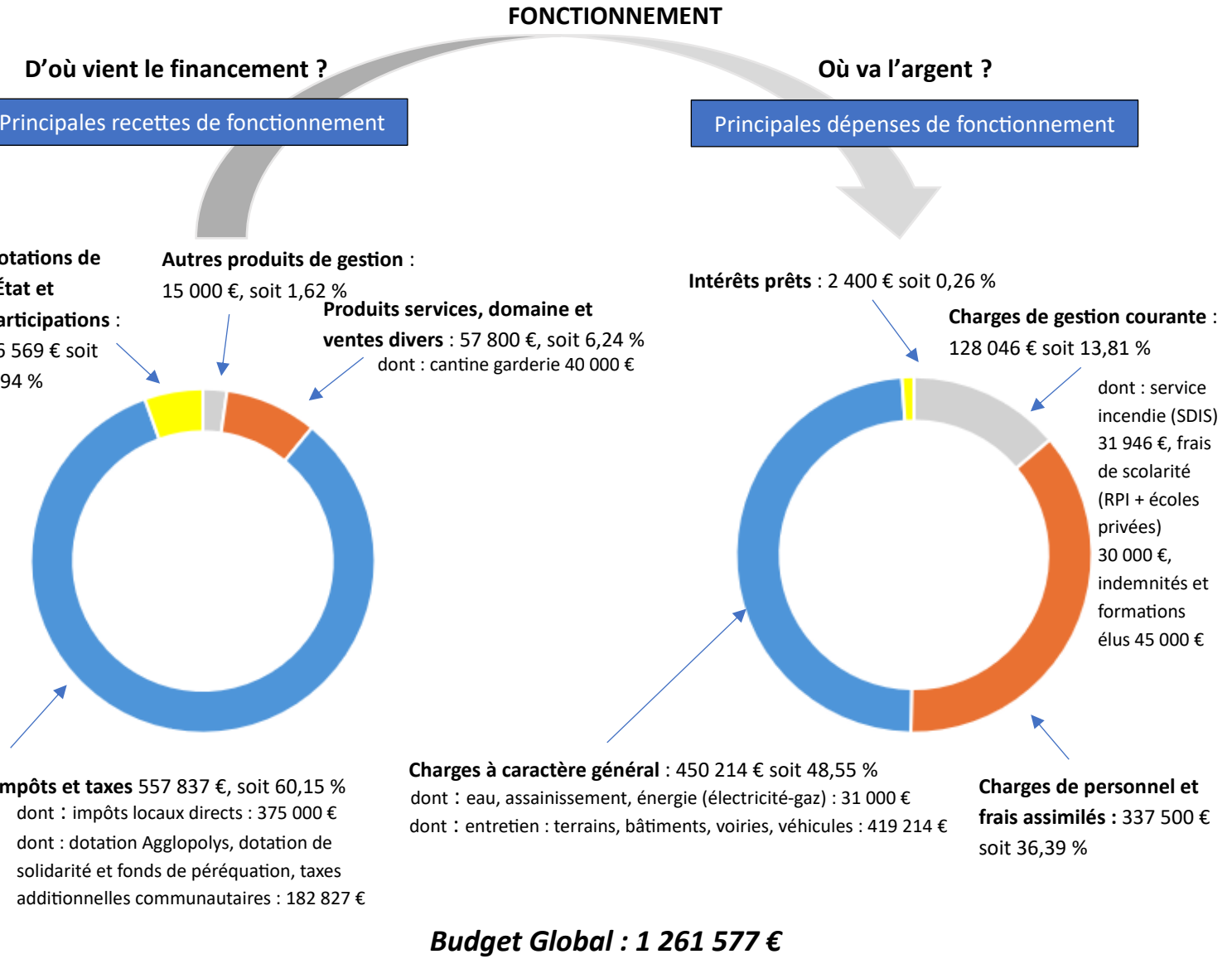


Restons vigilants et solidaires

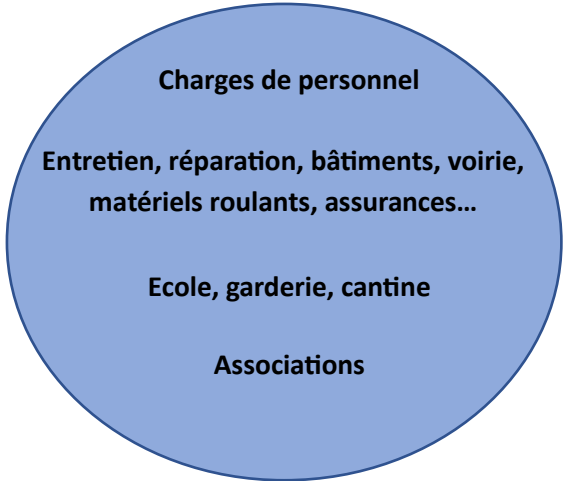
FINANCES
Budget primitif année 2026

Le budget a été voté lors du conseil municipal du 10 avril 2026. Il porte sur les projets développés par l'équipe municipale et l'ensemble des élus.

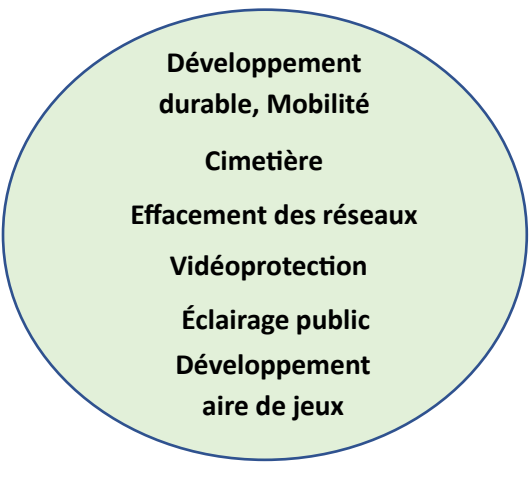
Nous vous rappelons que la suppression de la taxe d'habitation (uniquement habitation principale) est compensée par l'état sur la base de l'année 2018. La principale ressource de la commune provient cependant de l'impôt. Les charges sont en constante augmentation en raison de la conjoncture économique nationale. Cependant nous essayons de continuer à développer notre territoire en assurant les charges de fonctionnement habituelles tout en maintenant un niveau d'investissement cohérent, durable et pragmatique.



Dépenses de fonctionnement 927 394 €



Dépenses d'investissement 334 183 €



TRAVAUX, VOIRIE

La nouvelle équipe municipale s'est mise au travail dès son élection.

Des nouveautés vont apparaître rapidement au niveau de l'aire de loisirs de la Martinière : installation de jeux ludiques pour les tout-petits, d'une balançoire, d'un panneau de basket pour les jeunes enfants. Pour les adultes, 2 nouvelles tables de pique-nique PMR vont être installées ainsi qu'une boîte à livres.



Le court de tennis et le terrain de pétanque ont retrouvé une nouvelle jeunesse après un entretien assidu de nos agents. Le terrain de pétanque a nécessité l'utilisation de 12 tonnes de calcaire très fin.

par **Éric THOMAS** et **Wilfried PINSON**



Ces mêmes agents ont installé des toilettes sèches derrière l'église.

Le transformateur électrique situé à l'entrée du bourg est repeint : avec l'accord du SIDELC et d'Enedis, 2 peintres et les élèves de l'école de Saint-Denis ont réalisé une fresque colorée et pleine de gaieté.

D'autres projets sont à l'étude et nous vous en parlerons dans le bulletin de septembre.

Du côté de la voirie, l'entreprise Techniroute est intervenue sur une bonne partie de la commune pour reboucher de très nombreux nids de poule avec une nouvelle technologie que nous avons pu apprécier voilà un an dans d'autres communes.



IMPORTANT : démantèlement du cuivre

À partir du 1er janvier 2027, la connexion téléphonique et internet ne se fera que par une connexion via la "fibre". La connexion via un câble "cuivre" sera supprimée.

Si vous disposez d'une connexion cuivre, vous devez faire la démarche auprès de **votre fournisseur habituel** (téléphone, internet) afin de disposer d'une connexion "fibre", **avant la fin novembre 2026**